



DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

ARRONDISSEMENT DE PROVINS

Mairie de SABLONNIÈRES

7, Route de la Vallée

☎ Mairie : 01 64 04 90 01
☎ Secrétariat : 01 64 04 44.33
☎ : 01 64 04 98 90
✉ : mairie.sablonnieres@wanadoo.fr

DL/NS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 MARS 2017

Présents : Mr Dominique LEFEBVRE, Maire
Mrs Alain RAFFIN, Adjoint
Mmes Frédérique DEMAISON, Jeannick RAFFIN, Annick FAGOTIN.
Mrs Dominique BELKISSE, Michel TALABOT, Denis LOCHOUARN, Maurice DEMAISON, Michel MARICHAL

Absents: Mr Geoffrey COLLAS, Michel ICHÉ, Alexis BOYER
Mme Patricia SIMEON

Absents avec pouvoir :

Mme Angélique SANCHEZ ayant donné pouvoir à Mr Maurice DEMAISON

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Maurice DEMAISON a été désigné secrétaire de séance.

APROBATION COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

1/ RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de location du logement communal arrive à échéance. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide le renouvellement du bail et le maintien du montant du loyer à 315.07€.

2/ DÉLÉGATION DU REPRÉSENTANT A LA CLECT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne Mr Denis LOCHOUARN comme délégué à la CLECT pour la Communauté de Communes.

3/ MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AU SIVU DES ÉTANGS

Le Maire informe le Conseil Municipal d'une convention de mise à disposition de Mme Gilberte FRICOT Adjoint Technique 2^{ème} classe au SIVU des Étangs pour assurer la sécurité des élèves lors de l'entrée et sortie des écoles et de l'organisation des repas à la cantine à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de trois ans. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

4/ TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE URBANISME

Le Conseil Municipal prend acte du transfert de la compétence Urbanisme de Sablonnières à la Communauté de Communes des 2 Morin.

5/ SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue les subventions aux associations proposées par la commission.

6/ ÉTUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN DEUXIÈME COLUMBARIUM

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'étude de la pose d'un deuxième columbarium.

7/ OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE (BUDGET ASSAINISSEMENT)

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 100000€ dans l'attente de la subvention de l'Agence Eau Seine Normandie.

8/ REPAS DU 1^{ER} MAI

Le Conseil Municipal retient le traiteur La Morvanelle d'Ussy sur Marne pour le repas du 1^{er} mai. Le Comité d'animation assurera l'organisation du repas en lien avec les membres du CCAS.

9/ SPECTACLE THÉÂTRAL

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation d'un spectacle théâtral fin avril dans la Ferme du Domaine. La salle associative ayant été mise à disposition de la troupe, ce spectacle sera gratuit pour les Sablonniérois payant pour les extérieurs. L'organisation a été confiée à Art et patrimoine. Les fonds récoltés serviront à améliorer la décoration florale de la Ferme du Domaine.

10/ TRAVAUX DE VOIRIE ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de travaux de voirie pour l'aménagement de 3 zones de stationnement sur la voirie communale. Il retient pour la maîtrise d'œuvre le cabinet DJ. Il décide à l'unanimité de demander une subvention au département au titre du FER et à l'État au titre des amendes de police.

11/ CONTRAT CARBURANT – CAUTION

Le Maire explique que suite à la fermeture des pompes à carburant du garage Team Deboss, la Commune doit chercher une nouvelle station-service pour son approvisionnement en carburant.

Intermarché à La Ferté gaucher a été retenue. Une caution de 300.00€ doit être versée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement de la caution.

12/ RÉALISATION TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les travaux de réparation du toit de la mairie sont terminés. Un démoussage du toit de l'église sera exécuté fin mars début avril.

13/ BUREAU DE VOTE

Le Conseil Municipal constitue le bureau de vote pour les Élections Présidentielle.

14/ PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un enfant de Sablonnières est scolarisé à La Ferté sous Jouarre en classe spécialisée (structure inexistante sur la Commune). La Commune doit prendre en charge les frais de scolarité. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Les travaux d'aménagement de la fibre dans le bourg et les hameaux seront terminés avant la fin de l'été.

Les travaux de réhabilitation de la rue du Not suite aux dégâts des inondations seront effectués fin mars début avril.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SÉANCE EST LEVEE A 22H27.

Le Maire, Dominique LEFEBVRE

